

COMMISSION FEMININE

REUNION DES CLUBS FEMININS DU JEUDI 23 AOUT 2018

Clubs présents : AMBUR MIREMONT LA GOUTELLE U.S. ; BEAUREGARD L'EVEQUE RAS ; BESSE EGLISENEUVE A.L.S. ; BILLOM S.C. ; BRIFFONS PERPEZAT F.C. ; BROMONT LAMOTHE MONTFERMY F.C. ; CEBAZAT SPORTS ; CELLULE A.S. ; CEYRAT ESP. ; CHAPDES BEAUFORT U.S. ; CHAPPES F.F. ; CISTERNES A.S. ; CLT FOOT 63 ; CLT P.T.T. A.S. ; CLT METROPOLE F.C. ; HERMENT PUY ST GULMIER U.S. ; LEMPDES SPORTS ; LEZOUX F.C. ; LIVRADOIS SUD A.S. ; MESSEIX BOURG LASTIC U.S. ; MIREFLEURS F.C. ; MOZAC U.S. ; NORD COMBRAILLE F.C. ; ORCET U.S. ; RANDAN F.C. ; ST BABEL A.I. ; ST BEAUZIRE U.S. ; ST BONNET PRES RIOM C.S. ; ST CLEMENT DE REGNAT R.C. ; ST GERMAIN LEMBRON E.S. ; ST PRIEST DES CHAMPS J.S. ; ST SAUVES TAUVES E.S. ; ST SYLVESTRE PRAGOULIN U.S. ; VEYRE MONTON C.O.

Clubs excusés : PASLIERES NOALHAT F.C.

Clubs absents : ST ANGEL E.S.

Membres de la commission présents :

Alexia CHASSET, Mireille VALENTIN, Luc ROUX, Jean Pierre SIMIAND

Excusés :

André CHAMPEIL – Président du District ; Claude MAILHOT – Membre de la commission

Assistait à la réunion :

Valérie RIBOULET, dans ses nouvelles fonctions de CTD DAP du Puy de Dôme, en remplacement de Rémi LECOUR. Elle ne s'occupera plus spécifiquement du football féminin, mais de l'ensemble du football départemental.

* * * * *

Chaque club reçoit son calendrier, ses feuilles de matches, bulletin d'inscription futsal, bulletin d'inscription gardiennes de but, fiche de modification de date ou d'horaire, plaquette arbitrage féminin, le guide des formations de cadres, listing des responsables des équipes féminines et affiches coupe du monde féminine 2019.

Mireille VALENTIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux clubs présents.

➤ **BILAN DE LA SAISON ECOULEE**

Voir rapport publié pour l'A.G. de Juin sur le site internet du District :

- Plus de club du Puy de Dôme au niveau national : Clermont n'a malheureusement pu remonter en D2
- Trop de forfaits très préjudiciables : il est préconisé 20 filles pour une équipe à 11 et 15 filles pour une équipe à 8 (être bien sûr de son effectif avant les engagements)
- Matches reportés pour divers motifs : essayer de respecter au maximum le calendrier

Remerciements à tous les clubs et les municipalités qui ont mis leurs installations et leurs bénévoles à disposition pour nos actions.

Effectifs

La saison dernière le District a enregistré **1 572** licenciées dont :

- **731** Seniors F
- **237** U18 F – U 17 F et U 16 F
- **149** U15 F – U 14 F
- **158** U13 F – U 12 F
- **297** U11 F – U 10 F – U 9 F – U 8 F – U 7 F – U 6 F (foot d'animation)

Ce qui représente + 14.15 % par rapport à la saison précédente ; 9.35 % des pratiquants du Puy de Dôme et 9.75 % des licenciées de la ligue Rhône Alpes Auvergne qui compte 16 129 pratiquantes.
En France : 124 995 pratiquantes.

JEUNES

➤ **ECOLES FEMININES DE FOOTBALL**

- Ecoles Féminines de football (EFF) visant à faire découvrir l'activité aux jeunes licenciées et non licenciées (catégories U6 F à U11 F et U12 F à U19 F) et de les fidéliser par un accueil de proximité et adapté.
- Ecoles Féminines de Football labellisées // 2 nouvelles EFF récipiendaires saison 2017 – 2018 : Mozac (label argent) ; Ceyrat (label bronze) ; Ent. Clt Foot/Cébazat (2C2F) ; Châtel Guyon ; Les Martres de Veyre et St Sauves conservent leur labellisation.
- D'autres clubs ont proposé des séances ou des **rassemblements** aux filles de leur secteur, licenciées ou non, dans leur club ou les clubs voisins.
- Les critères sont déclinés suivant 4 projets : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir une équipe séniors F pour créer une EFF.

➤ **COMPETITIONS JEUNES FEMININES**

- Afin de mailler le territoire en équipes de jeunes et de se tourner vers l'avenir avec des compétitions spécifiques de jeunes féminines, un challenge U10 F – U11 F a été mis en place ainsi qu'un challenge U7 F – U8 F – U9 F en foot à 5 / challenge départemental U15 F et challenge départemental U18 F (foot à 8)
- *LES EQUIPES FEMININES ENGAGEES EN COMPETITIONS DE JEUNES EN DISTRICT ONT LA POSSIBILITE DE FAIRE JOUER DES JOUEUSES LICENCIEES DANS UN OU PLUSIEURS CLUBS VOISINS AFIN DE FAVORISER LA PRATIQUE FEMININE ET DE PREPARER L'APRES MIXITE (U6 F à U15 F)*
- Championnat U18 F (ligue à 11) : ouvert aux catégories U18 F – U17 F – U16 F et 3 filles U15 F surclassées // Cébazat ; Clermont Foot ; Gerzat ; Lezoux ; St Georges les Ancizes ; Thiers Allier Dore
- Championnat U15 F : ouvert aux catégories U16 F (3 maxi) – U15 F – U14 F (+ U13 surclassées)

- Championnat U18 F départemental : U18 F – U17 F – U16 F – U15 F (3 maxi) // *Engagements district en cours, date limite le 2 septembre*)

Mireille VALENTIN présente les moyens existants pour le développement du football féminin – sous réserve des budgets – nouvelle équipe de jeunes filles, remboursement première licence jeune F, création d'une nouvelle section féminine séniors F. La remise des dotations de la saison écoulée aura lieu le 19 octobre 2018 dans les locaux District/Ligue.

➤ ACTIONS TECHNIQUES

- Journées de Rentrée
Dates : U11 – 15 Septembre 2018 ; U9 – 22 Septembre ; U7 – 29 septembre, lieux à déterminer.
Pour la journée du 15 septembre, le Puy de Dôme sera site pilote pour LAuRAFoot (lieu : Thiers).
- U12 F à U15 F : détection le samedi 20 octobre 2018 (lieu à déterminer)
- Stage 2 jours : hébergement et terrain à déterminer, 16 et 17 février 2019
- Une sélection de district sera engagée aux interdistricts du 15 au 17 avril 2019 à Vichy. 2 matches de préparation.
- Festival U13 F (catégories U12 F – U13 F et quelques U11 F) : 20 octobre et mercredi 16 janvier
- Finale Départementale le 6 avril 2019 // Régionale le 5 mai.
- Journée du Foot d'Animation U6 F et U9 F (journée des débutant(e)s) 15 juin 2019.
- FESTICAF : 8 mai, départemental.

Les membres de la commission, des animatrices et des membres de la commission technique encadreront ces actions.

Il est demandé aux clubs de faire veiller à faire passer l'information et d'envoyer les jeunes filles sur ces Ecoles Féminines de Foot et sur les rassemblements District et Ligue

Les clubs intéressés pour recevoir une de ces journées sont priés de se faire connaître rapidement au district ou auprès de Mireille VALENTIN.

➤ CENTRES DE PERFECTIONNEMENT

Le lundi soir à raison d'une séance toutes les 3 semaines environ. Catégories visées U13 F à U15 F. Sites et dates à déterminer. Liste des joueuses à finaliser.

SAISON 2018/2019 – SENIORS F

Les règlements des différentes compétitions féminines, validés par le comité directeur, ont été mis en ligne sur le site du District, onglet « *district* » puis « *statuts et règlements* ».

➤ RAPPELS ET NOUVEAUTES 2018 – 2019

Nombre de joueuses minimum :

- 8 joueuses en foot à 11 (*au lieu de 9*)
- 7 joueuses en foot à 8 (*au lieu de 6*)

Feuille de match informatisée (FMI) : Obligatoire en championnat à 8 à partir des matches retour. Il sera important de suivre les formations qui seront organisées par le district

Arbitrage : A partir de cette saison, les frais d'arbitrage (officiels) seront divisés entre les équipes en présence (comme pour les masculins)

➤ COMPETITIONS

CHAMPIONNATS

Equipes du Puy de Dôme engagées en régional

REGIONAL 1 F (R1F) (4 équipes) Voir obligations dans le règlement Laurafoot
CEBAZAT SP. 1 ; ESP. CEYRAT ; CLERMONT FOOT 1 ; F.C. MIREFLEURS

REGIONAL 2 F (R2F) (3 équipes)
U.S. AMBUR MIREMONT ; CLERMONT FOOT 2 ; S.C. BILLOM

Rappel des obligations pour les clubs champions de district qui accèderont en fin de saison (sous réserve de modifications)

- Disposer d'un entraîneur titulaire au moins du CFF3 (certifié) présent sur le banc de touche et inscrit sur la feuille de match en cette qualité.
- Avoir au moins une équipe féminine U6 F à U13 F (Foot à effectif réduit) engagée dans une compétition de District. Cette équipe devra obligatoirement participer aux compétitions jusqu'à leur terme ou avoir participé à 8 plateaux minimum. Les ententes et les groupements sont valables pour satisfaire à cette obligation.
- Avoir un nombre de licenciées comportant au moins 12 jeunes licenciées (U6 F à U13 F).
- En outre, les clubs doivent participer à la Coupe de France Féminine et à la Coupe LAuRAFoot Féminine.
- Ces dispositions seront vérifiées en fin de championnat. En cas d'accession en championnat R2 F, une dérogation à l'une de ces obligations sera accordée au club montant sur l'année d'accession.

DEPARTEMENTAL 1 F (D1F) (8 équipes)

Matches aller et retour de septembre à mai. Puis le champion de district participera à des barrages pour l'accession en R2F en juin en matches simples avec les autres champions de districts de la ligue AURA (en principe poules de 3). Voir règlement complet sur le règlement Laurafoot.

Il est conseillé d'anticiper la formation de cadres et le football des jeunes filles au cours de cette saison pour satisfaire aux obligations ci-dessus la saison prochaine.

CHAMPIONNAT DE DISTRICT A 8 (22 équipes réparties en 2 poules)

Une poule de 10 et une poule de 12. Matches aller et retour. Devant le peu d'intérêt pour la journée de rassemblement final sur les 2 dernières saisons, seule la finale entre les vainqueurs de chaque

poule sera organisée, en principe le jour des finales départementales le 15 juin après-midi, en clôture de la journée des débutant(e)s.

RAPPEL REGLEMENT DES CHAMPIONNATS A 11 et A 8 : (extrait)

Les règlements sont en ligne sur le site du district « District » « Statuts et Règlements »

L'horaire du **coup d'envoi** d'une rencontre est fixé à 15 heures, sauf dérogation accordée par la Commission Départementale Féminine.

L'équipe évoluant en lever de rideau devra avertir son adversaire et le District de l'horaire de la rencontre par courrier, fax ou mail, au plus tard le mardi à 00 h. 00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant).

L'horaire ou le lieu du terrain pour une rencontre peut être modifié à la demande d'un club, à la condition que celle-ci soit faite par courrier, fax ou mail adressé au District de Football au plus tard le mardi à 00 h. 00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant) et avec l'accord écrit du club adverse.

Une fiche de modification de match est remise à chaque club. Elle sera aussi téléchargeable sur le site du district.

Terrain impraticable : le règlement général des compétitions de district prévoit que «Pour un match aller, lorsque le samedi, il apparaîtra certain que le terrain sera impraticable le lendemain (ou frappé d'interdiction par la municipalité), le club recevant devra obligatoirement se déplacer chez l'adversaire. Il lui appartiendra d'en informer par téléphone l'adversaire, les officiels ainsi que le District, ceci avant 18 heures et confirmer par mail.....si le terrain de l'adversaire est également indisponible ou impraticable, la rencontre sera reportée par la commission... »

Pour toutes les compétitions : **les clubs disposant de plusieurs stades** devront faire connaître le mois qui précède la rencontre, le nom et l'adresse du stade où se déroulera le match.

Essayer de respecter au maximum les dates des calendriers et, le cas échéant, penser également à reporter les matches en semaine dans la mesure du possible.

Dans tous les cas, l'accord du club adverse est obligatoire pour modifier une date ou un horaire.

CHAMPIONNAT DE DISTRICT A 8 FORMULE PLATEAU (6 équipes engagées en une poule)

Première journée le 7 octobre à Chapdes Beaufort. Les responsables d'équipes finaliseront les lieux des plateaux suivants au cours de cette journée.

Il est demandé de faire l'effort d'être présent sur tous les plateaux et de bien respecter les horaires. En cas de report de plateau, il est demandé au club recevant de prévenir le district de la nouvelle date, en accord avec **tous** les autres clubs. Les matches non joués ne seront pas reprogrammés. L'absence sur une journée entrainera une amende de 30 €.

COUPES

CHALLENGE MIREILLE VALENTIN (COUPE DU PUY DE DOME A 11) (13 équipes engagées)

Les équipes engagées en championnat départemental à 11 ont obligation de s'engager en coupe.

TIRAGE : sur le terrain du premier nommé

23 SEPTEMBRE 2018 // Tour de cadrage (3 exempts : Briffons, Herment, Mirefleurs 2)

A1 : Clt Métropole / Cébazat 2
A2 : Besse / St Bonnet près Riom
A3 : Cisternes / Cellule
A4 : Paslières / Veyre Monton
A5 : Randan / Ent. St Beauzire-Chappes

2 DECEMBRE 2018 // 1/4

Match 1 = A 4 / A 5
Match 2 = A 1 / Mirefleurs 2
Match 3 = A 2 / Herment
Match 4 = Briffons / A 3

03 MARS 2018 // ½ Finale : le tirage sera effectué ultérieurement

Finale le 15 JUIN 2019 après-midi à l'issue de la Journée des Débutant(e)s.

Les matches sont fixés au dimanche 15h00. En cas de changement, l'accord des 2 clubs indiquant le jour, l'heure et le lieu du match devra parvenir au District par courrier, fax ou mail au plus tard le mardi à 00 h. 00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant).

COUPE FUTSAL

Seuls les clubs ayant rempli le bulletin d'engagement avant le 31 octobre 2018 seront autorisés à participer. Il est d'ores et déjà demandé aux clubs de s'informer sur les disponibilités de leurs gymnases, faute de quoi, la compétition aura du mal à être mise en place.

Dates Coupe FUTSAL : 06 janvier 2019 ; 13 janvier 2019 ; 27 janvier 2019 (finale départementale) couplée avec les U15 F ; 3 février 2019 (finale régionale séniors F et U15 F)

Les clubs intéressés pour organiser la finale départementale (couplée avec la finale U15 F) doivent se faire connaître au District avant le 30 novembre 2018.

Toute absence à une journée futsal après inscription entrainera une amende de 50 €.

POUR TOUTES COMPETITIONS IL EST RAPPELE AUX CLUBS RECEVANTS LEUR OBLIGATION DE SAISIR LES RESULTATS SUR LE SITE INTERNET. POUR LE CHAMPIONNAT A 8 SUR LES MATCHES ALLER JUSQU'A MISE EN PLACE DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

AUTRES ACTIONS

➤ **FORMATION DE CADRES** voir plaquette remise

Éducateurs/trices équipes filles et/ou garçons (du vendredi 18 h au dimanche 12 h)

- ✓ U 13 = du 26 au 28 octobre 2018
- ✓ U 15 = du 30 novembre au 2 décembre 2018
- ✓ U 18 = du 1^{er} février au 3 février 2019
- ✓ Séniors = 11 janvier au 13 janvier 2019

Animatrice fédérale = 2 mars (Cournon)

Projet club : 21 et 22 décembre et 4 et 5 janvier 2019

➤ VISITES DE CLUBS

Valérie RIBOULET et Mireille VALENTIN se tiennent à la disposition des clubs pour des visites (échanges avec les joueuses, le staff, couplés éventuellement avec une séance d'entraînement)

➤ JOURNEE DES GARDIENNES

C'est une journée d'initiation et de perfectionnement pour tous niveaux fixée au jeudi 1 novembre, de 14 h à 17 h lieu à déterminer, à condition qu'il y ait au moins 10 stagiaires.

RAPPEL

➤ JEUNES JOUEUSES

Les joueuses de U6 F à U15 F inclus peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge
- de la catégorie d'âge immédiatement inférieure, mais uniquement dans les compétitions de District

Les U16 F n'ont pas le droit de jouer en mixité, ni en séniors F.

Les clubs qui feraient évoluer des U16 F autrement que dans les conditions ci-dessus engageraient leur responsabilité en cas de blessure, d'accident ou de problème.

Pour la saison 2018-2019, **le nombre de jeunes joueuses pouvant évoluer en séniors F est de trois U17 F surclassées (nées en 2002)**

Les licenciées U17 F peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)

Fiche de demande de surclassement téléchargeable sur le site du District ou de la Ligue.

➤ PROMOTION DU FOOTBALL FEMININ ET FEMINISATION DU FOOTBALL

Un plan de féminisation a été mis en place au niveau fédéral. Ce plan s'articule autour de 4 axes :

- Valoriser la place des femmes dans le football
- Devenir une nation de référence en termes de licenciées
- Jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial
- Innover en matière de formation

Il est relayé par la commission de féminisation de la Ligue. La FFF souhaite une déclinaison au niveau des districts.

N'hésitez pas à sensibiliser les femmes, mamans, sœurs ...de joueurs ou joueuses à s'impliquer dans votre club et de nommer un ou une référente féminisation.

La FFF a mis en place un programme d'accompagnement pour les femmes dirigeantes (25 femmes par saison). Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au district pour transmission du questionnaire de candidature.

➤ COUPE DU MONDE FEMININE 2019

Elle se déroulera du 7 juin au 7 juillet 2019. Merci d'en faire la promotion au sein de vos clubs ou lors d'évènements que vous organisez. Des rencontres auront lieu sur le territoire de la Ligue AURA : Grenoble et Lyon avec notamment les ½ finales et la finale au Parc OL

➤ SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ

Elle est fixée chaque année en mai et concerne aussi bien les jeunes que les séniors F. Il serait bien que les clubs fassent des actions sur cette période (*rassemblements, portes ouvertes...*)

➤ ARBITRAGE AU FEMININ

La FFF a lancé une large campagne sur l'arbitrage féminin : inciter vos joueuses ou dirigeantes de tout âge intéressées à se rapprocher de la commission départementale des arbitres pour les dates de formations.

Et, également dans le cadre de la féminisation, inciter vos joueuses remplaçantes (ou non convoquées) à faire arbitres assistantes lors des matches (touche), notamment en foot à 8

Félicitations à Gabrielle GUILLOT, promue arbitre F2 et à Elisa DAUPEUX, promue jeune arbitre fédérale.

DIVERS

- Les calendriers du championnat à 11 et du challenge Mireille VALENTIN seront transmis à la commission des arbitres.
- Merci de veiller à retourner les documents, engagements et inscriptions dans les délais impartis
- Dans la mesure du possible, les évènements concernant le football féminin départemental seront mis en ligne sur le site internet du district, rubrique « Féminines »,
- Les personnes intéressées pour entrer à la commission féminine peuvent adresser un courrier au District. Les candidatures sont ensuite validées par le comité directeur
- Outils d'aides au développement :
 - le service civique
 - le guide de la pratique féminine, téléchargeable sur le lien : (*long à télécharger*)
<http://www.fff.fr/actualites/170714-577665-le-guide-de-la-pratique-feminine>

➤ SPONSORING COMPAGNONS BATISSEURS

Dans le cadre de sa communication, Monsieur Daniel VERNAY, Directeur du GIE Compagnons Bâtisseurs, a décidé de doter les équipes féminines du district du Puy de Dôme d'un équipement (maillots, shorts, chaussettes); les clubs ayant répondu à sa sollicitation du mois d'avril 18 ont reçu

leur dotation qu'ils porteront pour les rencontres à venir. Il est demandé aux clubs d'envoyer une photo d'équipe revêtant ces équipements au district.
Un grand merci à cette initiative de soutien du football féminin départemental.

Bonne saison à toutes et à tous.

* * * * *

La Présidente
Mireille VALENTIN